

Fiche d'identité pour projet recherchant du mécénat

- **Nom du projet** : Colocation accompagnée pour six jeunes adultes en situation de handicap psychique
- **Logo et / ou photo (joindre à la présente fiche)**
- **Adresse du site web** : www.lademeuredessources35.fr
- **Domaine concerné (musique, patrimoine, science, projet solidaire, développement durable...)** :
LA SOLIDARITÉ
- **Nature et description du projet (festival, exposition, valorisation du territoire, action à dimension pédagogique ou d'insertion...)** :
objet social : six jeunes adultes en situation de handicap psychique souhaitent acquérir une plus grande autonomie. Pour cela, ils décident de vivre ensemble dans une maison, accompagnés et soutenus au quotidien par une personne professionnelle salariée : « l'animatrice » de la maison. Souvent discriminés dans la société, ces jeunes souhaitent vivre dans une ambiance rassurante et conviviale, dans le respect mutuel, l'entraide, la citoyenneté et la fraternité.

Aussi l'objectif de l'association est-il de favoriser leur épanouissement par un développement régulier de leurs capacités jusqu'à l'intégration sociale et si possible professionnelle.

1. conduire chaque jeune vers une vie sociale réelle et soutenue et l'encourager à l'activité pour éviter l'isolement et l'apathie.
2. Garantir un soutien de proximité et quotidien dans « tous » les domaines : administratif, projet de vie, recherche d'emploi, culinaire,...
3. Conduire le jeune vers l'autonomie la plus complète possible.

Activités générales

Le séjour des jeunes dans cette maison est caractérisée par :

- une vie individuelle dans une chambre avec lavabo de plus de 10 m2 et qui ferme à clés,
- une vie collective dans les parties communes, notamment pendant les repas qui sont toujours pris ensemble, et le partage des courses, du ménage et de la cuisine. En particulier chaque jour un jeune, à tour de rôle, est chargé de faire le repas du midi et du soir pour tous les autres.

Ce séjour est également caractérisé par l'engagement de chaque jeune à :

- consulter régulièrement son médecin psychiatre, donner son nom et ses coordonnées à l'association, et suivre le traitement prescrit, si besoin avec l'aide d'une infirmière,
- pratiquer une activité par jour : sportive, artistique, culturelle ou professionnelle,
- adhérer aux statuts et respecter le règlement intérieur qu'il a signé à l'entrée dans la maison,
- se laisse guider par « l'animatrice de la maison », qui, aidée par quelques bénévoles, est chargée d'établir son « Projet de Vie », de l'accompagner dans ses activités et le soutenir dans sa vie quotidienne.

- **Dimension territoriale (portée locale, régionale, nationale ou internationale) :**

La portée est locale. En effet, les six jeunes sont accueillis sans distinction de nationalité, d'origine sociale, de religion. Ils ont entre 20 et 35 ans, mais leur famille habite non loin de Rennes pour que le jeune puisse rester en contact avec elle.

- **Dimension temporelle (opération ponctuelle ou vocation pérenne) :**

Les jeunes peuvent rester locataires dans la maison tout le temps nécessaire à l'acquisition d'une large autonomie. C'est pourquoi le projet doit s'inscrire dans la durée.

- **Antériorité du projet (1^{ère} édition...) :** Ce projet a été initié le 11.12.2012

- **Date de l'opération :** a débuté ses activités le 6 novembre 2015

- **Identité du porteur (association, date de création de la structure, nombre de salariés...) :**

Le projet est géré par l'association « LA DEMEURE DES SOURCES 35 », créée le 11.12.2012 et il a commencé ses activités le 6.11.2015 dans une maison au 5, rue Hector Berlioz à Vezin-le-Coquet. La Directrice de la maison, appelée « Animatrice », est la seule salariée, et elle est aidée par des bénévoles et un « Volontaire Service Civique »

- **Contact (nom, adresse postale, adresse mail, tél) :**

LA DEMEURE DES SOURCES 35
88, rue de Fougères
35700 Rennes
Téléphone : 02 99 36 46 23
Adresse mail : lademeure35@orange.fr

- **Budget global de l'opération :** Le budget annuel prévisionnel de l'association est de 60000 Euros

- **Part relevant du mécénat dans le budget prévisionnel :** 10000 Euros

- **Contreparties envisagées pour l'entreprise mécène :**

- Invitation à des repas avec les résidents de la maison
- Participation à la gestion de l'association
- Un ou deux membres de l'entreprise mécène peuvent être adhérents de l'association
- Invitation aux sorties et activités festives : anniversaires des résidents, repas des familles, anniversaires de la vie associative, ...

- **Obtention du rescrit fiscal (oui - non) :** en cours

- **Type de mécénat recherché (financier, nature, compétence) :**

Le mécénat peut être adapté en fonction des produits et services de l'entreprise :

- financier
- en nature, pour renouveler ou remplacer des équipements de la maison : électroménager, mobilier, informatique
- en compétence :
 - * dépannage tout corps d'état : électricité, plomberie, espaces verts, menuiserie, ...
 - * animation d'activités sportives artistiques ou culturelles au profit des résidents

* immobilière pour développer les capacités d'accueil de l'association : trouver une maison de 6 chambres .

▪ **Types d'entreprises susceptibles d'être intéressées :**

- Bailleurs privés et sociaux
- Informatique
- Bâtiment
- Meubles et équipements de la maison,
- Entreprises ou associations sportives, artistiques culturelles,
- Écoles et centres de Formation

▪ **Partenaires déjà engagés (public et privé) :**

- Banque Alimentaire de Rennes
- Associations GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle) : « autre regard » et « Antre 2 »
- SAVS : Services d'Accompagnement à la Vie Sociale
- Hôpitaux et cliniques spécialisés
- MDPH (Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap)

▪ **Commentaire (originalité du projet...) :**

Une colocation accompagnée pour des jeunes adultes en situation de difficultés psychiques :

- La structure est familiale : 6 à 8 personnes maximum ont décidé de vivre ensemble dans une maison,
- Une personne professionnelle est présente dans la journée, y compris le repas de midi, pour écouter et guider chaque résident, l'aider à résoudre ses problèmes divers et à progresser,
- La liberté de mouvement est celle de tout colocataire, qui doit savoir gérer son temps et ses sorties.

Logo de l'association «LA DEMEURE DES SOURCES 35»

